



Compte rendu de l'HMI du 8 février 2018 à Dagas au sujet des risques sur la santé des agents

Une cinquantaine d'agents se sont réunis, ce jeudi, à l'appel de l'intersyndicale, au sujet des infiltrations d'eau dans le bâtiment de Dagas et des risques qu'elles peuvent engendrer sur la sécurité et la santé des agents et du public (risques de glissade, de chutes de dalles, d'électrocution et de bactéries dans l'air).

Après avoir rappelé l'historique des actions syndicales menées depuis plusieurs années (interpellation en CTL, en CHSCT, droits d'alerte, droit de retrait, saisine de la Direction Générale, CHSCT extraordinaire, ...), l'intersyndicale a relaté les réponses et surtout les non réponses de la direction locale.

Face aux errements, aux manquements et aux lenteurs de la direction locale, les 4 syndicats ont présenté la suite de leur stratégie :

Un courrier intersyndical sera envoyé au Préfet, au Bureau « Immobilier Budget » de la Direction Général (SPIB-2C) et au CHS Ministériel. Ce courrier sera diffusé à tous les agents.

Dans la foulée, un communiqué commun sera envoyé à la presse locale et affiché sur les panneaux syndicaux.

En parallèle, les agents sont invités à appuyer l'action intersyndicale en :

- Demandant à leur chef de service la communication du message de la Direction du 2 février concernant les insuffisantes mesures qu'elle envisage de mettre en œuvre,
- En signant massivement une pétition qui sera remise au prochain CHSCT,
- En participant avec les militant.es syndicaux à une distribution de tracts au public à l'entrée du bâtiment,
- En exerçant leur droit de retrait (légalement couvert par le droit d'alerte déposé en novembre 2017) dès que de l'eau s'infiltre à nouveau ou qu'une dalle risque de tomber ou qu'un interrupteur grésille.

Manifestement, la DDFiP n'a pas pris, ou ne veut pas prendre, la mesure de sa responsabilité sur la gravité des infiltrations d'eau et ses conséquences non seulement sur la santé et la sécurité des agents et aussi sur la sécurité du bâtiment. Nous ne voulons pas attendre qu'un accident se produise pour que les travaux nécessaires soient enfin réalisés et que la responsabilité pénale du directeur soit engagée. Nous mettons tout en œuvre pour accélérer les choses dans l'intérêt des agents.

Cette situation inadmissible et indigne n'a que trop duré. La santé des agents n'a pas de prix et ne se négocie pas.

Dernières nouvelles : De l'amiante a été découverte à Dax Doumer alors que la Direction a toujours dit qu'il n'y en avait pas là.

Et l'entreprise venue à Dagas pour réparer du carrelage qui a sauté à la cantine, a déclaré que ça venait d'un pilier qui avait bougé... A part ça, tout va bien.